



2

BUTTES ET PLATEAU D' ARTHIES

Une vaste respiration à proximité des paysages urbains de l'agglomération Parisienne



4

BUTTES

PLATEAU

AGRICULTURE

VILLAGES

INTRODUCTION

Cette unité présente des qualités paysagères remarquables à maintenir et à exploiter. Le plateau et les buttes d'Arthies constituent une vaste respiration à proximité des paysages urbains de l'agglomération parisienne. Une grande vigilance est à porter aux formes de développement des villages.

LIMITES ET VOISINAGE

Des limites très différentes

A l'Ouest le plateau d'Arthies est un plateau aux limites frangées. La vallée de l'Aubette de Magny et la vallée du ru de Chaussy qui entaillent le plateau se font parfois plaines alluviales (Photographie 1 et 2).

Le plateau d'Arthies, bien que scindé en deux unités de perception par ses buttes peut être perçu de manière globale. Au nord la côte de Vigny marque la limite avec le plateau central du Vexin français. Au sud-est, l'unité est clairement délimitée par les rebords de la boucle de Moisson (Photographie 3).

La limite est beaucoup moins nette dans la partie sud de l'unité comme le vallon du ru du Roi et ses affluents. Les rebords de la boucle de Moisson, un paysage de « l'entre-deux » Les rebords de Vétheuil constituent une sorte de « palier » et de transition entre l'immense élan de la Seine et les buttes d'Arthies qui les frôlent.



5

CHARPENTE NATURELLE

Le plateau d'Arthies n'échappe pas à la logique géomorphologique du département qui oriente crêtes, buttes, côtes et vallées dans une direction générale NO-SE. L'unité est constituée d'une partie du plateau du Vexin située au sud de la côte de Vigny, des buttes qui le coiffent et de leurs rebords (Photographie 4).

STRUCTURES ET MOTIFS

Un plateau coiffé

L'alignement des buttes sur le plateau et leurs sommets boisés constituent la structure paysagère la plus notable de cette unité paysagère (Photographie 5).

Les flancs des buttes dominant le plateau sont soulignés par les lisières boisées et occupés par les villages. Ils offrent une riche structure paysagère. Certains villages se cantonnent en outre sur les rebords des vallées (Photographie 6).



CAUE⁹⁵

SUPERFICIE

158 km²

POPULATION

Environ 7 000 habitants (2009)

GOVERNANCE

Communauté de communes :
- Vexin Val de Seine
- Vexin centre

PROTECTIONS

- PNR du Vexin Français
- Sites classés
- Sites inscrits
- ZNIEFF type I et II
- Natura 2000
- ENS



6

BUTTES ET PLATEAU D' ARTHIES



7

Le plateau obéit à la structure de l'openfield, vaste campagne au sol plan sans autres motifs que les parcelles de cultures et quelques alignements de grands arbres le long des routes. La quasi-absence de villages marque l'identité particulière de ce plateau (Photographie 7).

La succession de clairières habitées des buttes d'Arthies

L'implantation des boisements sur les sommets et leur discontinuité entre les buttes forme une succession de petites clairières dans lesquels se logent les villages (Villiers-en-Arthies, Aincourt...)(Photographie 8).

Ces alcôves forment un cadre paysager remarquable dans lequel s'organisent le village et sa couronne de jardins qui constituent l'interface avec les cultures.

Les rebords de la côte de Vigny et de la vallée de l'Aubette de Meulan, une transition douce du plateau d'Arthies

La partie nord de l'unité est limitée par l'unité de paysage de la côte de Vigny et de la Vallée de l'Aubette de Meulan qui offre une transition douce avec le plateau (Photographie 9).

Les éléments verticaux « repères » du paysage (bâtiments, alignements...)

Sur le plateau d'Arthies, des châteaux d'eau, des bâtiments de stockage ou encore des alignements d'arbres accompagnant les infrastructures de transports font office de signal et de repère (Photographie 10).

Villages, hameaux et fermes

Les villages et hameaux s'ordonnent en lisière de forêt de manière très récurrente. Les plus gros villages sont localisés aux abords des « cols » franchis par des axes de communication anciens. Alors qu'ailleurs en Vexin, l'habitat est très regroupé, on observe ici plusieurs fermes isolées, implantées aussi en lisière forestière (Photographie 11).

CONDITIONS DE PERCEPTION

Le réseau d'infrastructures joue un rôle majeur dans la perception et la découverte de l'unité paysagère. La RD 14, de par sa fréquentation, est le principal vecteur de perception des buttes et du plateau d'Arthies. Elle offre à l'automobiliste la possibilité de jouir de l'horizon des buttes. C'est davantage le caractère boisé des buttes que leur relief qui marque leur présence dans le paysage (Photographie 12).



1



CAUE⁹⁵



8



9

BUTTES ET PLATEAU D' ARTHIES



11

ENJEUX ET PISTES DE RÉFLEXION

Un paysage de campagne à préserver

A proximité des secteurs urbains denses, le caractère rural (grandes ouvertures, structures urbaines traditionnelles) est à préserver des effets banalisants d'extensions des bourgs hors de leurs limites.

Des structures paysagères remarquables à valoriser

- L'enchaînement du plateau à la butte : L'enjeu de préservation de cet enchaînement réside dans le maintien des cultures sur le plateau et les flancs, des bois sur la butte et dans la préservation des coupures d'urbanisation entre les villages du plateau et les villages en pied de butte. Les grands alignements le long des routes sont à maintenir et à renouveler (Photographie 13).

- L'enchaînement des clairières habitées en partie sud des buttes : Les villages forment avec leur environnement cultivé des « clairières habitées » délimitées par les lisières des forêts. Ces structures paysagères sont à préserver grâce à la conservation et le renforcement de la couronne jardinée de prairies, jardins, vergers et des cheminements doux (Photographie 14).

La possibilité d'un réseau de parcours en belvédère qui dessert les principaux villages

A flanc de buttes, un réseau de promenades peut s'appuyer sur la qualité de la position de lisière et de belvédère tout en reliant les principaux sites archéologiques et historiques, domaines et châteaux, situés en position de rebords (Photographie 15 et 16).

La compacité des villages à maintenir

Les opérations d'extension devront prioritairement se concentrer sur les dents creuses à l'intérieur de l'enveloppe des villages et non participer à un phénomène qui consommerait les espaces agricoles et déstructurerait l'organisation urbaine traditionnelle. Autre enjeu, le maintien des grandes fermes dont l'architecture doit continuer d'écrire les limites urbaines et manifester la vocation agricole du paysage (Photographie 17).



3



PRÉFET
DU VAL-D'OISE

CAUE⁹⁵



12



13

BUTTES ET PLATEAU D' ARTHIES



14



10



15



16



PRÉFET
DU VAL-D'OISE

CAUE⁹⁵



17